**HONORAIRES**

**(2017)**

**TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET TERRAINS :**

5% TTC du prix de vente

Honoraires prévus au mandat à la charge de l’acquéreur. Les prix affichés dans tous nos supports de communication, sont, conformément à la loi, exprimés en pourcentage incluent dans le Prix affiché.

**CESSION DROIT AU BAIL / CESSION FOND DE COMMERCE**

10 % TTC du Prix de vente

Honoraires prévus à charge du preneur.

**LOCATIONS :**

**HONORAIRES LOCATAIRES :**

Selon barème applicable à la ville sur laquelle se trouve le bien,

S’agissant de Saint-Germain ils sont les suivants :

12 € TTC le m² pour : visite, constitution dossier, rédaction du bail

3€ TTC le m² pour l’état des lieux d’entrée

**HONORAIRES PROPRIETAIRES :**

7.5 % TTC du loyer annuel hors charges en ce compris :

**A Saint Germain en laye :** 12 € TTC le m² pour visite, constitution dossier, rédaction du bail

3€ TTC le m² pour l’état des lieux d’entrée

* L’état des lieux de sortie est supporté par le propriétaire à la condition que ce dernier nous donne mandat pour cette action.

SASU GROUPE PATRIMOINE OUEST PARISIEN au capital de 1.000 € - RCS Versailles 81750769200017

Carte Professionnelle Transaction n° 7801 2016 000 004 882 délivrée par la CCI Paris Ile de France –

Serenis Assurance SA 34 Rue du Wacken 67906 Strasbourg Cedex- Membre Agréé SNPI